

CeTP – Consignes pour le Travail de fin d'études (TFF, 2 crédits) 2019-2020

Objectifs :

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable :

- ✚ de percevoir l'essentiel de ce qu'est une réflexion théologique, ainsi que l'apport spécifique des disciplines théologiques (positives, spéculatives et pratiques) à la réflexion d'ensemble ;
- ✚ de faire des liens entre l'étude théologique d'un thème et une problématique pastorale ;
- ✚ de comprendre des travaux théologiques de difficulté simple ou moyenne et d'en rédiger une synthèse correcte.

Le Travail de fin d'Études (TFF) qu'il est appelé à rédiger a pour but de vérifier cette aptitude.

Modalités pratiques :

Pour atteindre les objectifs fixés, l'étudiant rédigera un travail écrit :

- ✚ qui comportera entre 10 et 20 pages, et sera réalisé sous la direction d'un professeur de l'IDF (promoteur).
- ✚ qui se présentera comme une étude apportant un éclairage théologique à partir d'une situation pastorale, préalablement identifiée (avec son promoteur) comme faisant appel à plusieurs disciplines théologiques.

Pour le **15 janvier 2020** de sa dernière année de formation au plus tard, l'étudiant confirmera à la direction de l'IDF cgosselin@seminairedenamur.be le sujet et le nom du promoteur de son TFF (choisi avec l'aide du Directeur de son pôle de formation).

Le TFF sera divisé en cinq sections :

1. La présentation brève d'une situation pastorale, en manifestant sa complexité et les composantes à ne pas négliger en vue d'un discernement pastoral. (Une monographie est autorisée).
2. une partie de théologie positive (exégèse ou histoire ou droit) sur le thème retenu : il s'agit pour l'étudiant(e) de faire l'analyse d'un article (articles de revue scientifique, articles d'encyclopédie ou de dictionnaire spécialisé, chapitres d'ouvrage) et de la faire suivre d'une réflexion personnelle (par exemple : comparaison et questionnement chez l'étudiant).
3. une partie de théologie spéculative (fondamentale ou dogmatique ou morale fondamentale) sur le thème retenu, selon le même schéma.
4. une partie de théologie pratique (catéchétique ou missiologie ou liturgie ou pastorale ou morale spéciale) sur le thème retenu, selon le même schéma.
5. une synthèse (environ 5000 caractères) qui peut comporter quatre points :
 - ✚ les informations sûres obtenues (état provisoire de la question),
 - ✚ les questions qui demeurent (inventaire des perplexités),
 - ✚ les recherches encore à effectuer (pistes de recherche),
 - ✚ une prise de position provisoire (conclusion).

Il n'est pas demandé à l'étudiant d'établir une bibliographie supplémentaire aux articles présentés dans le cadre de son TFF. Il est par contre demandé à l'étudiant de citer ses sources selon les normes bibliographiques de son institution et de donner, en note, les références de ses citations.

Le TFF devra être remis avant le **14 mai 2020** (session de juin) ou pour le **13 août 2020** (session de septembre)

✚ en **1 exemplaire** à l'UCL, à l'adresse :

Collège Albert Descamps,
Secrétariat du Centre Universitaire de Théologie Pratique (CUTP)
Grand-Place, 45,
B 1348 Louvain-la-Neuve

✚ sous format pdf à la direction de l'IDF, à l'adresse cgosselin@seminairedenamur.be et en copie au secrétariat du CUTP, à l'adresse secretaire-cutp@uclouvain.be

Il va de soi que le promoteur a reçu la dernière version du TFF en version papier reliée et a donné son accord pour la remise du TFF. Sans l'accord du promoteur, il ne remettra pas d'évaluation et l'ajournement sera automatique.

Évaluation du TFF

Deux cotations sur /20 sont attribuées : l'une par le promoteur du TFF et la seconde par un lecteur attribué par la Faculté de théologie de l'UCL. Ces deux notes seront accompagnées d'un commentaire à destination de l'étudiant justifiant la note. Ces notes commentées seront transmises au secrétariat du CUPT et à la direction de l'IDF.

Annexe aux consignes du Travail de Fin de Formation (TFF) – CeTP

L'étudiant qui arrive en fin de parcours du Certificat de théologie pastorale (CeTP) propose un travail de fin de formation qu'il réalise avec un professeur de l'IDF de son choix après en avoir parlé au directeur du pôle dans lequel il est inscrit : C. Gosselin (Namur); J. Solot (Rochefort); M. Vincent (Luxembourg).

Le promoteur de l'IDF prendra soin de parcourir et de vérifier la compréhension des consignes de l'UCL :

- une introduction avec une problématique pastorale
- une lecture d'un article bien choisi avec une réflexion personnelle
- une réflexion théologique guidée par le promoteur, selon ses indications
- une ouverture vers des pistes pastorales concrètes
- une conclusion synthétique

Avec l'étudiant, le promoteur établira un échéancier (rétroplanning) pour l'avancée du travail.

Ensemble, ils arrêteront un titre et une date de remise (en fonction de la session choisie). En cas où la session choisie est celle du mois d'août, le promoteur veillera à indiquer ses disponibilités ou indisponibilités durant l'été.

L'étudiant ne remettra son travail, selon les modalités prescrites dans les consignes, qu'après avoir reçu l'aval de son promoteur.

Ce dernier notera le TFF, après sa remise à l'Université, et sa note comptera pour moitié des points totaux. L'autre moitié de la note étant attribuée par un lecteur de la faculté de théologie choisi par la Commission et dont le nom sera communiqué à l'étudiant et au professeur dès que transmis par l'UCL.

Promoteur et lecteur commenteront leur note (en prenant soin de dactylographier le commentaire) afin que l'étudiant puisse comprendre leur évaluation.

Au niveau de la mise en page : un modèle de page de garde est disponible sur votre plateforme moodle IDF. Les normes de mises en pages sont standard : Police classique (Calibri, Times 12pt) ; interligne de 1,5 ; marges standards de 3 cm ; impression recto-verso.

L'étudiant et le professeur IDF accompagnant le TFF peuvent toujours faire appel en cas de difficulté à Mme Catherine Chevalier qui effectue le support méthodologique pour les TFF du Certificat de Théologie pastorale;

Voici ses coordonnées : **Catherine Chevalier**
CUTP Grand Place, 45 L3.01.01 B-1348-Louvain-la-Neuve
catherine.chevalier@uclouvain.be
Tel 32 (10) 47 29 21 - GSM 32 (10) 472 50 26 75

En vous souhaitant un bon travail,

Prof. [Mme C.Gosselin](mailto:C.Gosselin@uclouvain.be)